



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE MOREAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 3 juin à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents :

MM.ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LE TOQUIN Stéphanie, LAMOUR Véronique, LORIC Franck, CANTE Ghislain, TALMONT David, LE NET Karine, PUISSANT Séverine, DENIS David, LORIC Emilie, LE FICHER Yoann.

Absents excusés :

MM. LE GAILLARD Didier (Pouvoir à Mme TALMONT Marie-Christine), LE HOUZEZEC Romy (Pouvoir à Mme PICAUT Marie-Pierre), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à M. MARZIN Mikaël), CAMPS Tristan (Pouvoir à Mme PICAUT Nathalie), RIQUELME Jean-Pierre (Pouvoir à M. POUILLAUDE Maurice), MOISDON Gabin (Pouvoir à M. ROSELIER Pascal), LE TOHIC Morgane.

Le Conseil Municipal a désigné M. David DENIS en qualité de secrétaire de séance.

Date de convocation : 24 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26

Subventions aux associations et organismes

(Délibération 2022_06_03_02)

Mme Marie-Christine TALMONT, 1^{ère} adjointe au Maire, informe le conseil municipal que la commission en charge de la vie associative s'est réunie le 9 mai 2022 pour étudier les demandes de subventions.

Mme Marie-Christine TALMONT expose la proposition de répartition suivante :

subventions année 2022

nature de l'association	associations moréacoises	montant de la subvention
sportive	Garde St Cyr	4 368,00 €
sportive	Basket club Moréac	1 309,00 €
sportive	Dojo Moréacois	1 137,00 €
sportive	Breizh bad club	982,00 €
sportive	Karaté centre bretagne	337,00 €
Total associations sportives		8 133,00 €
Loisirs	Moréac country loisirs	249,00 €
Loisirs	Gymna détente	379,00 €
Loisirs	Club de boules	236,00 €
Loisirs	Club de palets Direnn kreiz	236,00 €
Loisirs	Cyclo club Moréac	192,00 €
Loisirs	Club de la fontaine	87,00 €
loisirs	Amicale de la Lande Bergero	248,00 €
	dont 1 chasseur de ragondins, 50 euros/chasseur = 50 euros	
Loisirs	Acca	590,00 €
	dont 6 chasseur de ragondins, 50 euros/chasseur = 300 euros	
Loisirs	les winners (fléchettes)	179,00 €
Loisirs	Ramjam poker breizh	198,00 €
Loisirs	Atout cœur (cartes)	268,00 €
Loisirs	Danse classique	228,00 €
Loisirs	Nordmand	171,00 €
Loisirs	Moréac futsal plaisir	201,00 €
Total associations de loisirs		3 462,00 €
culturelle	Damb de Groll	- €
culturelle	Cercle celtique Krollerion Mourieg	1 037,00 €
culturelle	Breizh rapa Nui	- €
Total associations culturelles		1 037,00 €
comité	Comité de la Madeleine (vélo)	520,00 €
comité	Moc 56	3 300,00 €
Total associations / comités		3 820,00 €
Patriotique	U N C anciens combattants	182,00 €
Patriotique	A C P G	182,00 €
Patriotique	Amicale des anciens du 4ème bataillon FFI	- €
Total associations patriotiques		364,00 €
école privée	Appel	354,00 €
école publique	Amicale Laïque	354,00 €
Total associations / écoles		708,00 €
diverses	voyage éducatif école publique (30 euros x 212 élèves)	6 360,00 €
diverses	voyage éducatif école privée(30 euros x 230 élèves)	6 900,00 €
diverses	fête de fin d'année école publique (18 euros x effectif sept 2022)	
diverses	arbre de Noel école privée (18 euros x effectif sept 2022)	
diverses	CCAS	12 000,00 €
Total subventions diverses		25 260,00 €
Total associations moréacoises		42 784,00 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2022

Reçu en préfecture le 13/06/2022

Affiché le 10/06/2022



ID : 056-215601402-20220603-D2022_06_03_02-DE

nature de l'association	associations extérieures	montant de la subvention
école	collège JP Calloc'h	1 272,00 €
école	Maison Familiale Questembert	10,00 €
Total écoles		1 282,00 €
sportive	O C Locminé	52,00 €
sportive	A C R L P locminé	182,00 €
sportive	C P A Locminé	130,00 €
sportive	Tennis Locminé	143,00 €
sportive/culturelle	Gym ST Jean Brévelay	91,00 €
sportive/culturelle	1001 danses Pontivy	156,00 €
Total associations sportives/culturelles		754,00 €
assos diverses	Truite locminoise	116,00 €
assos diverses	Souvenir Français	75,00 €
assos diverses	Trophée Job Morvan	150,00 €
Total associations diverses		341,00 €
Total associations extérieures		2 377,00 €

Total Général		45 161,00 €
----------------------	--	--------------------

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 111-1 ;
Vu la délibération 2015_06_12_13 du Conseil municipal en date du 12 juin 2015 relative à la méthode d'attribution des subventions ;
Vu la délibération 2022_04_08_04 du Conseil municipal du 08 avril 2022 approuvant le budget principal 2022 ;
Vu l'avis de la commission communale de la vie associative réunie le 9 mai 2022 ;
Considérant que lorsqu'il s'agit d'une subvention concernant le financement d'une manifestation, la subvention sera versée à condition que la manifestation prévue ait bien lieu ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, de ses membres présents et représentés :

- **Approuve la répartition des subventions aux associations et organismes pour l'année 2022,**
- **Autorise le versement des subventions aux associations et organismes concernés.**

*Fait et délibéré à Moréac,
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire

